

Le 15 JUIN 2017

MESDAMES ET MESSIEURS LES  
PARENTS D'ÉLÈVES

Délégation Générale  
aux Territoires  
Direction Animation et  
Coordination des Pôles  
Territoriaux

Madame, Monsieur, *chers parents*

Comme vous le savez, une réflexion nationale est actuellement menée, sous l'égide du ministre de l'éducation nationale, concernant une possible évolution de la réforme des rythmes scolaires.

Ce projet de réforme soulève de nombreuses interrogations tant au sein de nos familles qu'au sein de la communauté éducative.

Références  
D-LGR2017-2216

Comme vous le savez également, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Communauté urbaine du Grand Reims est chargée des compétences scolaire et périscolaire. Il m'est donc apparu nécessaire de vous informer personnellement de la position du Grand Reims, afin de lever vos inquiétudes en vue de l'année scolaire 2017-2018.

Affaire suivie par  
Nathalie ALBERTINI

En raison de l'absence d'informations précises quant à la réforme mise en place par le Gouvernement et des engagements déjà pris par le Grand Reims pour l'année scolaire 2017-2018, il nous semble nécessaire de s'accorder le temps de la réflexion.

Tél. : 03.26.06.94.36  
Nathalie.albertini@  
reims.fr

Ainsi, le Grand Reims a décidé de pas de modifier l'organisation actuelle des temps scolaires et périscolaires.

Cependant, en fonction des décisions gouvernementales, une concertation sera engagée au second semestre 2017, dans la perspective de la rentrée scolaire 2018-2019, avec l'ensemble des acteurs concernés : parents, établissements scolaires, maires de nos communes.

Vous assurant de l'attention que je porte au rythme de vie de nos enfants et à la nécessaire organisation de la vie familiale qui en découle, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente du Grand Reims

*CM*